



# La Sûreté ferroviaire



EN DIRECT DE  
LILLE DE CUBA



EN DIRECT DE  
LILLE DE CUBA



# 01

Raison d'être et missions de la Sûreté ferroviaire

**P.04**

# 02

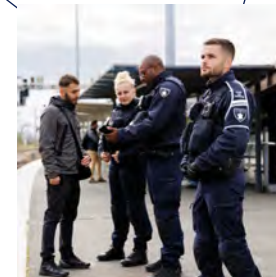
Déployer une approche globale

**P.06**

# 03

Développer l'ingénierie Sûreté et l'innovation

**P.12**



# 05

Adapter notre offre à des problématiques ciblées

**P.22**

# 04

Assurer une présence opérationnelle sur le territoire national

**P.16**



Scannez ce QR code pour **découvrir nos offres**, mieux connaître la Sûreté ferroviaire, **explorer nos opportunités de recrutement** et suivre nos dernières actualités.

sommaire

# 01

Raison d'être  
et missions  
de la Sûreté  
ferroviaire



La Sûreté ferroviaire est l'entité dédiée à la protection du système ferroviaire français. Elle agit pour protéger les personnes et les biens, prévenir les atteintes à l'ordre public et lutter contre les menaces qui pèsent sur le réseau et les emprises ferroviaires, en lien avec les autorités compétentes.

Notre raison d'être

Garantir la sûreté du système ferroviaire national

Notre action s'articule autour de trois axes :

#### POLITIQUE & STRATÉGIE

##### Déployer une approche globale de la Sûreté

- + Contribue à définir les **orientations de sûreté** pour l'ensemble du système ferroviaire.
- + Inscrit la Sûreté ferroviaire dans le **continuum de sécurité** avec les autorités nationales et européennes.
- + Porte les engagements en matière de **culture de Sûreté**, de **lutte contre les violences sexistes et sexuelles** et de **responsabilité sociale**.

#### INGÉNIERIE & INNOVATION

##### Construire la Sûreté de demain

- + Conçoit, adapte et évalue les **dispositifs de sûreté** en fonction des risques et des menaces.
- + S'appuie sur des analyses et des retours d'expérience pour proposer des **solutions de sûreté adaptées et proportionnées**.
- + Déploie des **outils et technologies dédiés** à la Sûreté ferroviaire, en soutien des équipes de terrain.

#### INTERVENTIONS OPÉRATIONNELLES ET ARMÉES

##### Assurer une présence opérationnelle sur le territoire national

- + Déploie des **équipes de Sûreté sur tout le territoire**, à proximité des infrastructures et des voyageurs.
- + Intervient en **prévention comme en réponse** aux situations de malveillance ou de menace.
- + Travaille en coordination avec les forces de l'ordre pour contribuer à la sûreté du système ferroviaire et à la **continuité du service public**.

02

Déployer  
une approche  
globale



La Sûreté ferroviaire anime le réseau des responsables Sûreté des différentes SA du groupe SNCF. Elle assure les relations avec les autorités régaliennes et met en œuvre des coopérations en France comme à l'international. Elle porte également des engagements forts en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de responsabilité sociale (RSE).



## Développer une culture commune de sûreté

Fruit d'une collaboration entre la Sûreté ferroviaire et les responsables Sûreté des activités du groupe SNCF, la démarche «**Agissons Sûreté**» contribue à développer une **culture de sûreté partagée** au sein du système ferroviaire. Elle vise à sensibiliser l'ensemble des agents concernés aux **réflexes essentiels** pour prévenir et gérer les menaces pesant sur le transport ferroviaire, en s'appuyant sur des outils concrets et des retours terrain partagés.

Au cœur de la démarche, **13 thèmes** ont été identifiés pour couvrir l'ensemble des situations rencontrées au quotidien.

Ils constituent le **socle commun des comportements de sûreté** que chaque agent doit connaître, maîtriser et mettre en pratique, afin de garantir une réponse adaptée et cohérente en toutes circonstances. Pour y parvenir, «**Agissons Sûreté**» s'appuie sur des méthodes pédagogiques ciblées :

- + **Diffuser des repères clairs** et communs,
- + **Ancrer durablement les réflexes de sûreté** dans les pratiques quotidiennes,
- + **Créer une culture partagée**, où chaque agent devient acteur de la sûreté, quel que soit son métier et son environnement de travail.



## Consolider notre rôle dans le *continuum* de sécurité nationale et développer des coopérations internationales

**La Sûreté ferroviaire agit en lien permanent avec les autorités de l'État** (ministères de l'Intérieur, des Transports, des Armées, des Finances, préfectures, autorités judiciaires). Elle travaille en coordination avec les forces et services partenaires : Police et Gendarmerie nationales, Douane, Polices municipales, Sécurité civile, GPSR (RATP), sécurité privée et militaires du dispositif Sentinelle.

Cette coopération s'appuie sur une **organisation de gestion de crise opérationnelle 24h/24 et 7j/7**. Autour du Dirigeant National Sûreté Ferroviaire (DNSF), le Poste de Commandement National Sûreté (PCNS) et les pôles d'analyse et de coordination assurent :

- + le **partage d'informations**,
- + la préparation des **grands événements et des missions sensibles**,
- + l'organisation d'exercices communs et d'actions de formation.

### Des compétences pluridisciplinaires auprès du directeur de la Sûreté

Des conseillers (Police, Gendarmerie, Justice), détachés ou mis à disposition par leur administration d'origine sont intégrés à la direction de la Sûreté. Ils assurent la fonction d'officier de liaison.



## Un positionnement à l'international

La Sûreté ferroviaire développe des relations étroites avec ses homologues européens et internationaux. En s'inscrivant activement au sein d'associations internationales telles que Colpofer ou l'Union internationale des Chemins de fer, elle contribue à façonner les réponses collectives aux enjeux transnationaux. Ces institutions permettent de traiter au niveau européen des sujets tels que la fraude, les sabotages, les nouvelles technologies. Cette coopération permet de traiter aussi les problématiques sûreté des lignes transfrontalières.

# Agir contre les violences sexistes et sexuelles et affirmer notre responsabilité sociétale

**La Sûreté ferroviaire fait de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles un marqueur central de sa responsabilité sociétale.** Pour assurer pleinement ces missions spécifiques, elle met en place des mesures complémentaires dédiées :

- + des formations spécifiques sont dispensées aux agents,
- + les baromètres de satisfaction clients et les diagnostics de Sûreté intègrent des critères relatifs aux violences sexistes et sexuelles,

+ des marches exploratoires sont conduites dans le cadre des instances ministérielles compétentes.

Cet engagement s'appuie sur **des partenariats dédiés**. Ils contribuent à une collecte de données plus robuste, utile pour analyser les situations. Ils permettent également d'adapter les dispositifs de sûreté et de **mieux accompagner les victimes**.



Au-delà de ces dispositifs, **la Sûreté ferroviaire inscrit son action dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) plus large.** Cette politique s'incarne dans des actions concrètes : promotion de la mixité, développement des talents, contribution aux engagements du Groupe en matière de cohésion sociale, interventions en milieu scolaire, adaptation au changement climatique, ou encore réduction de l'empreinte environnementale de nos activités.

La Sûreté ferroviaire mène par ailleurs des actions de sensibilisation à l'errance en gare et aux publics vulnérables.

## SNCF MIXITÉ

### La mixité, un levier de performance

**La mixité est un atout stratégique pour la Sûreté ferroviaire.** Des équipes plus diversifiées, par leurs profils et leurs expériences, apportent une meilleure compréhension des situations, enrichissent la relation avec les voyageurs et stimulent l'innovation opérationnelle. L'Ambassade SNCF Mixité Sûreté et les actions de sensibilisation qu'elle mène œuvrent à faire évoluer les mentalités et à sécuriser les parcours professionnels. Encourager la mixité à tous les niveaux, y compris sur le terrain, c'est s'assurer que **les équipes de Sûreté reflètent la société qu'elles protègent**, renforçant ainsi leur efficacité et leur légitimité.



# 03

Développer  
l'ingénierie Sûreté  
et l'innovation

La Sûreté ferroviaire s'appuie sur une ingénierie et des technologies de pointe, à la hauteur des enjeux auxquels elle fait face. Ainsi, elle s'attache à déployer des solutions d'innovation technologique et anticipe les risques, accompagne les projets et renforce l'efficacité des équipes opérationnelles.

## VISION Sûre le label du Bureau d'Études de la Sûreté

Le Bureau d'Études conduit plusieurs missions clés :

- + **Évaluer les risques** et vulnérabilités sur les sites et infrastructures
- + **Analyser et proposer des solutions**, incluant la prévention physique et organisationnelle
- + **Proposer l'implantation de systèmes** de vidéoprotection, en définissant le positionnement optimal des dispositifs
- + **Accompagner et réaliser des diagnostics**, études environnementales et audits pour garantir la conformité et l'efficacité des dispositifs

Le Bureau d'Études intervient pour l'ensemble des SA du groupe SNCF et plus largement des entreprises ferroviaires. Après une analyse approfondie des besoins des clients, une offre détaillée est spécifiquement conçue pour répondre aux enjeux de sûreté identifiés.

Les analyses conduites sont multidimensionnelles et peuvent prendre en compte des sujets comme **les accès aux emprises** (notamment au travers d'audits des données liées au contrôle d'accès), **la Lutte Anti-Drones**, ou encore des **mesures du sentiment de sécurité** des voyageurs.

Le Bureau d'Études Sûreté peut également intervenir dès la conception de projets ferroviaires en préconisant des mesures permettant de mettre en œuvre des principes de *security by design*.



# Optimiser l'action de la Sûreté en s'appuyant sur l'innovation technologique

**L'innovation technologique est un levier majeur au service de la Sûreté ferroviaire. En lien étroit avec l'ingénierie de la Sûreté, elle permet de développer des solutions adaptées aux nouvelles menaces qui pèsent sur le système ferroviaire.**

**Dans un cadre juridique défini**, la vidéo augmentée constitue un appui opérationnel pour les opérateurs vidéo de la Sûreté. Elle permet d'analyser en continu les images de vidéoprotection et peuvent générer des alertes destinées à améliorer la réactivité sur le terrain. Ces solutions peuvent notamment contribuer à :

- + **La détection** d'intrusion dans les périmètres sécurisés,
- + **L'identification** d'objets délaissés avec analyse contextuelle,

+ **Le repérage** de mouvements de foule à risque,

+ **L'alerte** en cas de densité anormale de personnes dans les zones d'affluence.

Cette innovation passe aussi par l'utilisation de drones dans un cadre opérationnel. **Les télépilotes de la Sûreté déploient des drones pour renforcer l'action des équipes terrain grâce à une surveillance mobile** : observation de structures sensibles, détection d'anomalies, remontée d'images en temps réel, appui à la gestion des flux de passagers et protection des points névralgiques. La Sûreté développe également des solutions de détection automatique pour identifier et neutraliser les drones malveillants.



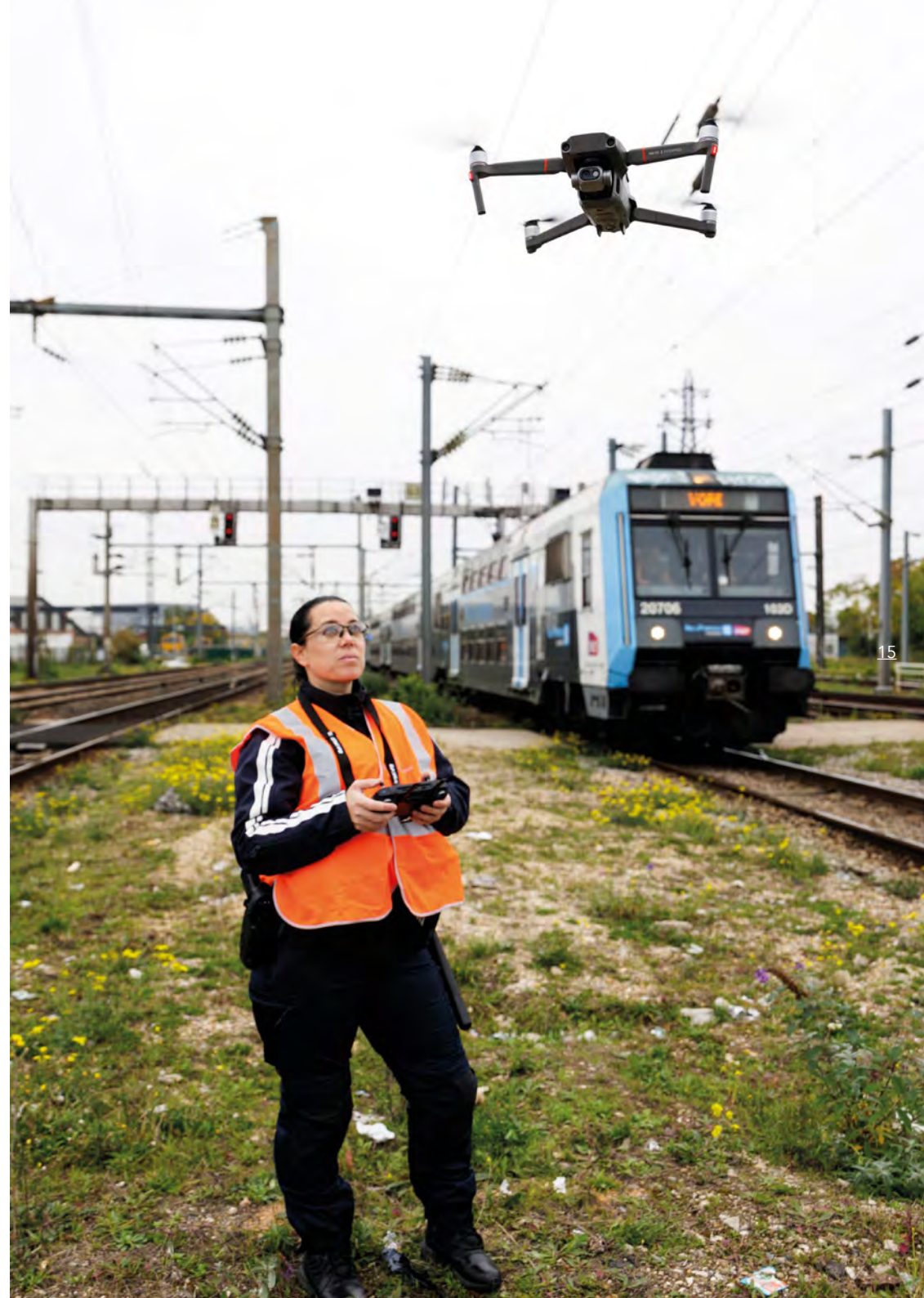
## Des projets technologiques pour une Sûreté ferroviaire renforcée

**En parallèle, la Sûreté coordonne et participe à des projets technologiques pour renforcer la sûreté des espaces ferroviaires.** Cette dynamique s'incarne dans trois projets collaboratifs conçus pour anticiper les risques tout en respectant les libertés individuelles :

**VIESTA** déploiement d'une **IA vidéo embarquée** à bord des trains

**SHIELD PCP** amélioration de la **coordination des forces de sécurité**

**RADAR PCP** développement de technologies de **détection d'armes cachées**



# 04

Assurer une présence opérationnelle sur le territoire national



L'efficacité de la Sûreté ferroviaire repose sur une architecture opérationnelle robuste : une coordination nationale permanente, un maillage territorial structuré, des unités spécialisées et une université dédiée qui porte une politique de formation ambitieuse.

## Coordonner une veille Sûreté et une gestion de crise 24/24

La Sûreté ferroviaire s'appuie sur le **Centre National de Sûreté Ferroviaire (CNSF)**, qui assure une coordination opérationnelle 24h/24 et 7j/7. Au sein de ce centre, le Poste de Commandement National Sûreté (PCNS) déclenche les interventions et veille à la circulation fluide des informations entre la Sûreté ferroviaire, les forces de l'ordre et les autres partenaires.

Le **Dirigeant National Sûreté Ferroviaire (DNSF)** se coordonne avec le CNSF pour porter la relation avec les ministères, les préfetures, les autorités judiciaires et les grands partenaires nationaux de sûreté. Plusieurs équipes spécialisées complètent ce pilotage au niveau central : le Centre

Vidéo Sûreté d'Île-de-France (CVSI) centralise et transmet les images pour les réquisitions, tandis que le Centre National de TéléSurveillance (CNTS) traite les déclenchements d'alarme et lève le doute.

**D'autres dispositifs assurent la continuité opérationnelle :**

- + le **pôle SEZAM** (SEcurisation de Zone par Alarme Mobile) assure la protection à distance de certains sites ferroviaires sensibles,
- + la **Vidéo Patrouille** analyse les images à risque
- + la **plateforme 3117 / 31177** prend en charge les appels et SMS liés au numéro d'alerte.



## Des agents opérationnels disposant de prérogatives spécifiques...

**Les agents de la Sûreté ferroviaire assurent des missions au cœur des emprises ferroviaires**, en tenue d'uniforme ou en civil. Leur rôle est de prévenir les actes de malveillance, protéger les voyageurs, les agents et les installations, et gérer les situations sensibles. Par dérogation, ils peuvent également être engagés sur la voie publique ou intervenir en tenue civile armés, lorsque la nature de la menace l'exige.

Ces interventions se déroulent dans **un cadre légal** repris dans le Code des Transports et le Code de Sécurité Intérieure. À ce titre, les agents disposent de **pouvoirs et prérogatives spécifiques** : inspections visuelles et fouilles de bagages, des palpations de sécurité, des relevés d'identité, ainsi qu'à des mesures de contrainte dans l'attente des forces de l'ordre. Ils disposent, dans certaines

conditions, de pouvoirs d'injonction (descente d'un train, sortie d'une gare, interdiction d'accès à un train ou une gare).

### Plaquette sur le cadre juridique et les prérogatives

Cette plaquette détaille le dispositif légal encadrant les actions des agents (relevés d'identité, coordination avec les FSI) et leurs moyens d'intervention (tenue civile/armés, appui 24/7). À télécharger via le QR code ci-contre.



## ...qui assurent une couverture opérationnelle nationale



**Neuf Directions de Zone Sûreté (DZS)**, calées sur les zones de défense de l'État (six en régions et trois en Île-de-France) structurent le maillage territorial de la

Sûreté ferroviaire, complétées par un appui national de la Direction des Forces Projetablees Spécialisées (DFPS). Environ 3000 agents opérationnels sont ainsi déployés au plus près des gares, des trains, des lignes et des emprises ferroviaires.

**Véritables représentantes de la Sûreté ferroviaire dans les territoires**, les DZS sont les interlocutrices des collectivités locales, des autorités organisatrices de transport, des acteurs du ferroviaire et des services régaliens de l'État.

Grâce aux Postes de Commandement délocalisés (cf carte ci-contre) et au pilotage centralisé du CNSF, elles garantissent des **réponses de Sûreté sur mesure pour chaque territoire**, sans jamais perdre de vue la cohérence globale.

## Le maillage territorial

- Siège de Direction de Zone Sûreté
- Siège d'Unité Opérationnelle
- ▲ Direction des Forces Projetablees Spécialisées, dont :
  - ▲ Équipe Assistance Rapide (EAR)
  - ▲ Unité Nationale d'Intervention Rapide (UNIR)
- ★ Poste de Commandement National Sûreté et ses tables délocalisées
- Site



# Des métiers spécialisés pour des enjeux ciblés

Ces équipes spécialisées complètent l'action des agents opérationnels et apportent une réponse adaptée à chaque type de menace :

## LUTTER SUR TOUS LES FRONTS DE LA DÉLINQUANCE

- + **L'Unité Nationale d'Intervention Rapide (UNIR)** intervient en contexte de sûreté dégradée, en appui des équipes locales.
- + **Les équipes cynophiles** de défense appuient les équipes opérationnelles en cas de nécessité.
- + **La Sûreté Economique et Financière (SEF)** enquête et lutte en particulier contre les différentes formes de fraude.
- + **Le Groupe Civil Projetable Spécialisé (GCPS)** se consacre à la lutte contre les vols à la tire et les violences sexistes et sexuelles (VSS).

## GÉRER LES INCIDENTS ET GARANTIR LA RÉGULARITÉ DES CIRCULATIONS

- + **Les Équipes d'Assistance Rapide (EAR)** gèrent les situations exceptionnelles et prennent en charge les voyageurs lors d'épisodes fortement perturbés.
- + **Les équipes cynophiles de détection d'explosifs** interviennent sur les objets délaissés dans les gares et à bord des trains.

## S'ASSURER DE LA PROTECTION DES BIENS ET DU RÉSEAU

- + **Le GPI (Groupe de Protection de l'Infrastructure) et les CAPM (Cellules d'Analyse et de Protection des Métaux)** protègent le patrimoine ferroviaire et les emprises contre les actes de malveillance.
- + **Des systèmes de sécurisation de zones** sont mis en place pour préserver les emprises, avec par exemple des dispositifs d'alarme fixes ou mobiles.
- + **Les Cellules Anti Tags (CAT) luttent contre** les dégradations du matériel roulant et des installations fixes.

## UTILISER LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

- + **La Vidéo Patrouille (VP)** et l'expérimentation des caméras augmentées renforcent la prévention et l'efficacité des interventions en exploitant les images en temps réel.
- + **Les drones** offrent une couverture de sûreté élargie et apportent un appui visuel aux équipes au sol.



## Une professionnalisation des acteurs tout au long de la carrière

L'Université de la Sûreté dispose d'une infrastructure **dédiée aux métiers de la Sûreté dans l'environnement ferroviaire**. Elle conçoit et déploie les formations nécessaires aux agents de Sûreté ainsi qu'aux **partenaires et entreprises ferroviaires externes**.

La **formation initiale** des agents de Sûreté est conçue conformément au cadre fixé par l'arrêté interministériel du 28 septembre 2016. Elle prépare à un Titre de niveau 4 (niveau Baccalauréat) qui garantit un **socle commun de compétences professionnelles**, adapté aux spécificités des missions de Sûreté ferroviaire.

La **formation continue** permet de maintenir et d'actualiser les compétences tout au long de la carrière. Elle accompagne

l'évolution des pratiques, des outils et du cadre réglementaire, en proposant des **parcours adaptés aux différents métiers et niveaux de responsabilités**.

La **professionnalisation** s'adresse à toutes les entreprises ferroviaires et acteurs du système. Elle propose des formations sur mesure, pour consolider les pratiques de terrain et diffuser les standards de sûreté attendus dans l'environnement ferroviaire.

Dans une optique d'amélioration continue, elle **développe également des partenariats** avec la police et la gendarmerie en matière de formation.

Qualiopi  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Certification Qualiopi

Reconnue pour son expertise en matière de sûreté dans l'environnement ferroviaire, l'Université de la Sûreté a obtenu la certification QUALIOPi, qui vient marquer officiellement la reconnaissance de la qualité de son organisation.

# 05

Adapter notre offre à des problématiques ciblées

En tant que Service Interne de Sécurité, la Sûreté ferroviaire met à disposition de ses clients une offre large, intégrée et adaptée aux besoins, couvrant l'ensemble des enjeux de sûreté du système ferroviaire. Cette offre permet de construire dans la durée des solutions de sûreté lisibles, ajustées aux priorités de chaque client.

La Sûreté ferroviaire accompagne les autorités organisatrices et tous les acteurs du ferroviaire dans la définition et la maîtrise de leurs enjeux de sûreté, en leur apportant des solutions adaptées à leurs contextes et à leurs contraintes. Elle se situe à la croisée des attentes des autorités publiques, des gestionnaires d'infrastructure, des transporteurs et des voyageurs, avec une ambition : **garantir la sûreté du système ferroviaire tout en préservant la continuité du service de transport**. Pour cela, elle s'appuie sur des prestations relevant du périmètre régulé (cf encadré en bas de page) ou du périmètre commercial :

### PRESTATIONS RÉGULÉES

- + Les prestations opérationnelles du SIS
- + Les vacations de cynodétection

### PRESTATIONS COMMERCIALES

- + Le traitement des alertes 3117
- + Les prestations de l'Equipe d'Assistance Rapide (EAR)
- + Les prestations d'enquête de la Sûreté Economique et Financière (SEF)
- + Les prestations du Bureau d'Etudes
- + La gestion des accès aux emprises
- + Les prestations de télésurveillance opérées par le Centre National de Télé Surveillance (CNTS)

+ ...

Pour chacune des prestations, la relation clients s'inscrit dans **un cadre transparent**, défini par nos conditions générales de vente. Une équipe de correspondants dédiés assure un suivi régulier, avec des comptes-rendus quantitatifs et qualitatifs sur les prestations réalisées et des instances de partage.



## Document de Référence Sûreté

En application de l'article R. 2251-58 du Code des Transports, le Document de Référence et de tarification des prestations de Sûreté (DRS) a pour objet de définir les prestations régulées de sûreté proposées par le Service Interne de Sécurité de la SNCF (SIS SNCF), les conditions de leur réalisation et leurs tarifs. Les tarifs des prestations régulées, établis dans le cadre d'une démarche d'**opérateur efficace**, sont instruits et validés annuellement par l'Autorité de Régulation des Transports (ART).





**Direction de la Sûreté ferroviaire**

Secrétariat Général - Pôle Communication • Directrice de publication et rédaction: Daphné Varnier •  
Conception/graphisme: Belleville • Crédits photos: Sébastien Godefroy, Maxime Huriez

### **Transporter**

La Sûreté est un maillon essentiel de la chaîne de transport ferroviaire

### **Intervenir**

La Sûreté cherche à renforcer son efficacité au quotidien au sein du continuum de sécurité

### **Protéger**

La Sûreté a pour vocation de protéger les voyageurs, les emprises, les matériels et les salariés du transport ferroviaire